

[Text]

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): So that others will have the chance to question, I have only a very few questions to put to the minister; but it concerns, perhaps, a very important aspect. The minister raised the question of time—how fast could pension reform be brought about. Some of us have been addressing that question for some years now, stressing the necessity to get on with this job. Three years ago this month, the government put a throne speech before the House in which it said:

Work must begin immediately to design better methods of providing flexible, portable and secure pensions, both in the private and public sectors. To start this process, my government will soon release a major study on the Canadian pension system.

“Soon” meant two and one-half to three years to release that major study. So we are that much further back behind in getting on with, I would say, the most urgent social problem of the 1980s.

We now have a parliamentary task force at work. The timetable is for the task force to report by the end of this year. That takes us almost four years into the life of this present government by the time the findings of this task force are presented. I want to know what the minister's timetable is from there. How does she see the findings of this task force being handled, so that we know when the people out there, who desperately need pension plans or pension reform, are going to even begin to approach it? I presume that after the recommendations are presented, there will have to be Cabinet study of them. I presume there will have to be discussion at the federal-provincial level since it is a joint jurisdiction. I presume that, after all of this, there will have to be legislation presented and debated. I would really like to know if the minister has any indication in her own mind when this process is going to be completed.

Madam Bégin: It has taken time, but I must say I do not apologize for it. I do not want to sound patronizing but, as soon as the committee will have started receiving the briefs, one after the other, seeing witnesses, I am sure you will see the variety of opinions and the fact that to reconcile them is not done, you know . . . I could not do it, so I do not apologize. It will take a few years; there is no doubt in my mind. It has to. I do not know exactly how many years. The scenario you just outlined is the one I know of. It has to be first a federal Cabinet study, a *prise de position*; then, I suppose, lots of provincial-federal talks because everybody is a key player in that; then with the other players as well, etc., and legislation eventually. So, for me, that is exactly what will happen. I cannot apologize; just wait and see.

[Translation]

premiers intervenants dans l'ordre, M^{lle} MacDonald et M. Weatherhead?

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Pour que les autres membres du Comité aient l'occasion de poser des questions, je serai brève; je poserai néanmoins une question au ministre sur un aspect très important. Le ministre a soulevé la question du temps: avec quelle rapidité la réforme des pensions interviendra-t-elle? Certains d'entre nous étudient la question depuis des années et insistent sur la nécessité de commencer à faire quelque chose. Il y a trois ans ce mois-ci, le gouvernement dans le discours du Trône à la Chambre disait:

Il faut commencer immédiatement à définir de meilleures méthodes pour donner aux Canadiens tant du secteur privé que du secteur public, une pension à la fois souple, sécuritaire et transférable. À cette fin, mon gouvernement très bientôt publiera une étude importante sur le régime de pensions du Canada.

Par «bientôt» il fallait comprendre deux ans et demi à trois ans avant que ladite étude soit publiée. Ce qui fait que nous sommes deux ans et demi à trois ans en retard, dirais-je, pour trouver une solution au problème social le plus urgent des années 80.

À l'heure actuelle, un groupe d'étude parlementaire a été constitué. D'après son calendrier, il doit remettre son rapport d'ici la fin de l'année. Il aura donc fallu presque quatre ans au gouvernement au pouvoir pour que le groupe d'étude fasse des recommandations. Je voudrais connaître le calendrier du ministre à partir de maintenant. Quel sort sera réservé aux recommandations de ce groupe d'étude, je voudrais le savoir pour que ceux qui ont désespérément besoin d'un régime de pension ou pour que la réforme des pensions puisse commencer. Je pense qu'une fois les recommandations faites, le cabinet les étudiera. Je pense aussi qu'il y aura des discussions entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, car il s'agit d'une juridiction mixte. Après tout cela, je pense qu'un projet de loi sera présenté et débattu. Je voudrais savoir si le ministre a une idée quant à la fin de toutes ces opérations.

Mme Bégin: Il a fallu du temps, mais je ne m'en excuse pas. Ne vous méprenez pas, je ne suis pas condescendante, dès que le Comité aura reçu les mémoires des parties intéressées, lorsque les témoins auront comparu, je suis sûre que vous constaterez qu'il y a une variété d'opinions et vous verrez que les concilier, vous savez . . . Je ne peux pas le faire, en conséquence je ne m'en excuse pas. Cela prendra quelques années sans aucun doute. C'est presque obligatoire. Combien de temps? Je ne saurais exactement le dire. Le scénario dont vous venez de parler est le seul que je connaisse. Il faut premièrement que le cabinet en fasse l'étude, qu'il y ait une prise de position, ensuite, il y aura beaucoup de pourparlers entre le gouvernement fédéral et les provinces, étant donné qu'il s'agit des partenaires les plus importants, il y aura également des entretiens avec d'autres parties et finalement un projet de loi. Donc, en ce qui me concerne, c'est exactement ce qui va se passer. Je ne m'excuse pas, attendez.